Monsieur l'Orateur, il faut tout de même que ces gens-là sachent que nous avons nos raisons, nous aussi, pour voter en faveur ou contre la présente mesure et que, à notre avis, nos raisons sont de beaucoup supérieures aux leurs, puisqu'elles dépassent les cadres mêmes de la politique partisane ou de la tradition.

• (3.20 p.m.)

En effet, pendant qu'ils trouvent leurs délices dans un vieux mythe de l'âge de pierre et qu'ils s'acharnent à défendre une législation périmée ou, encore, ce qui est indéniable, qu'ils jouent délibérément à la politique sur le dos des contribuables, nous accélérons notre lutte pour le triomphe de nos principes qui apporteront au peuple canadien le salut par la libération de leurs représentants.

Oui, monsieur l'Orateur, nous avons des principes bien établis sur le plan juridique et social. Depuis que nous siégeons dans cette enceinte, nous n'avons cessé d'inciter les différents gouvernements à nous écouter, promettant l'appui nécessaire au premier d'entre ceux qui voudraient coopérer avec nous—qu'il soit bleu, blanc, rouge ou jaune, cela nous importe peu—car nous sommes plus que jamais convaincus, aujourd'hui, que c'est l'esprit de parti qui a empêché nos gouvernements et toute notre population de progresser vers une législation plus humanitaire.

Je ne crains pas d'affirmer, aujourd'hui, en face du grand public, que si le gouvernement Diefenbaker ne s'était pas retranché dans sa tour d'ivoire, en 1963, pour tout refuser au Ralliement créditiste, dans l'espoir bien arrêté de nous faire mourir d'inanition, il serait encore au pouvoir. Nous avions alors bien indiqué nos conditions au gouvernement de l'époque en lui répétant que s'il n'en était pas ainsi, il serait défait. Nous lui demandions bien peu de choses: juste un début de législation. Mais du haut de sa forteresse, le grand et inflexible dictateur, le grand chef refusait; alors, ce fut la fin.

Aujourd'hui, on revient de nouveau à la charge et on ose encore nous parler de dictateurs. Le peuple a-t-il bien compris la portée de cet affrontement? J'en doute, parce que le bandeau partisan obstrue encore trop de vues. Dieu merci, ils disparaissent peu à peu!

Plusieurs diront: Oui, mais vous avez perdu des plumes. Nous admettons que le combat était de taille, inégal même, bien que nous eussions toutes les audaces, puisque les deux vieux partis étaient là, avec tout le poids de leur députation, au service de la haute finance anglaise et américaine, utilisant comme torche incendiaire tous les moyens de propagande les plus modernes tels que les journaux, la radio et la télévision, etc., toujours au service des détenteurs de capitaux et

Monsieur l'Orateur, il faut tout de même semant le découragement, quand ce n'était le ces gens-là sachent que nous avons nos pas la zizanie.

Nous avons perdu de valeureux soldats et de solides lutteurs pour la cause du peuple. Mais aujourd'hui, ils peuvent être fiers, puisque tant de sacrifices n'auront pas été vains. Les vieux partis ont oublié que l'armure des créditistes est coulée au fond de leur cœur et non à l'Hôtel de la monnaie ou sous la plume de ceux qui contrôlent nos vies par l'argent et le crédit.

En effet, monsieur l'Orateur, je crois que le prochain vote—ridiculisé par certains membres de l'opposition, et c'est là d'ailleurs la dernière arme des lâches—sera capital pour nous et tous ceux du Ralliement qui se battent pour la bonne cause. Ce sera le sceau de notre première grande victoire sur une tradition et les règlements que tous les parlementaires, passés et modernes, ont accepté et ne peuvent plus supporter plus longtemps, aujourd'hui.

M. Grafftey: Monsieur l'Orateur, l'honorable député me permettrait-il...

M. Gauthier: Depuis six ans que nous sommes à l'assaut de la colline parlementaire...

M. Grafftey: L'honorable député me permettrait-il de lui poser une simple question?

M. Gauthier: Monsieur l'Orateur, si l'on veut me permettre de finir mon discours, je ferai ensuite un forum, comme je le fais dans mes assemblées paroissiales, dans toute ma circonscription.

Depuis six ans que nous sommes à l'assaut de la colline parlementaire dans l'espoir de gagner le vote libre à la Chambre, c'est-à-dire le droit—et ceci est très important—de rejeter une législation, sans pour cela renverser le gouvernement élu par la majorité de la population et plonger ainsi le pays dans des élections tous les ans ou tous les six mois.

Ce que nous réclamons n'est que la simple logique, et je crois que l'exemple le plus concret nous est donné au niveau de nos institutions municipales et scolaires. Permettrait-on, par exemple, à une municipalité de décréter une nouvelle élection chaque fois qu'une résolution du maire ou du maire suppléant serait défaite par l'ensemble du conseil? Jamais, me dira-t-on! Il serait utopique de croire à cela, mais allons-nous pratiquer cet illogisme au niveau fédéral?

Les arguments majeurs des deux vieux partis étaient «la tradition britannique» et «le Règlement de la Chambre», inchangeables et, apparemment, intouchables.

Eh bien! monsieur l'Orateur, après ce vote, nous entrerons dans une ère nouvelle, puisque ces deux grands arguments n'auront plus le droit de cité dans cette enceinte, puisque,